

Processus EPU suisse : le point de vue de la société civile

CODAP

*Selim Neffah – Coordinateur national
CIFEDHOP – 25 octobre 2012*

Historique et chiffres clés

La Coalition nationale des ONG pour l'EPU :

- A été créée en 2007
- 47 membres
- 1 groupe de pilotage de 3 ONG.

Processus

Jusque-là, 3 processus :

- Draft de 2 rapports (2008 et 2012)
- Suivi du premier EPU (2008 à 2012).

Processus de draft du 1^{er} rapport I

5 étapes :

Etape 1 : 1 journée de discussion entre ONG :
-> *Création formelle de la Coalition,
nomination du groupe de pilotage.*

Etape 2 : chaque membre écrit un paragraphe de
10 lignes en fonction de sa/ses sphère-
s de compétence

Processus de draft du 1^{er} rapport II

Etape 3 : Compilation par le groupe de pilotage

Etape 4 : Consultation des membres, commentaires, corrections.

Etape 5 : publication

-> *envoyé au OHCHR,*

-> *à la presse*

-> *à un réseau DH large et international*

Processus de draft du 2^e rapport I

4 étapes :

Etape 1 : choix des entrées (41) dans le rapport par le groupe de pilotage

-> Commentaires, corrections et approbation par les membres

Etape 2: Draft du rapport par le groupe de pilotage (en allemand)

-> Commentaires, corrections et approbation par les membres

Processus de draft du 2^e rapport II

Etape 3 : Traduction en anglais et français.

Etape 4 : Dernière consultation avec les membres, corrections mineures, publication.

Collaboration avec l'Etat : 2008 I

- 1 journée de consultation,
- 1 page dans le rapport d'Etat dédiée aux conclusions de cette journée.
- 1 side event organisé conjointement la veille du dialogue interactive.

Collaboration avec l'Etat : 2008 II

- Discussion à chaud une demi-heure après le dialogue.
- Rencontre plus formel suite à l'adoption du rapport de la Troïka par le Groupe de travail.

Collaboration avec l'Etat : 2012 I

- Une demi-journée de consultation des ONG organisée par l'Etat conjointement avec le Groupe de pilotage.
- 1 page dans le rapport d'Etat dédiée aux conclusions de ces discussions.
- Une rencontre prévue le 31 octobre pour un débriefing Groupe de pilotage – Suisse
- Et ensuite ?

Suivi du premier EPU

- C'est le plus gros point faible du processus :

-> 3 meetings en 4 ans ; 1 en 2008 et 2 en 2012.

-> Dépend principalement du système politique fédéraliste suisse.

Le début d'une solution :
mise sur pied d'une plateforme tri-partite
Confédération-Cantons-ONG.

Points positifs et négatifs

« + » :

- Une relation de travail ouverte, constructive avec l'administration d'Etat en charge (DFAE – DSH).
- Utilité de ce lien : nous *sommes* écoutés.

« - » (I) :

- Manque de ressources :
 - > Financières (en general)
 - > Temps : chaque membres du groupe de pilotage le fait sur ses heures supplémentaires
- Compartimentation de la Coalition :
 - > difficile d'avoir une vision global, manque d'approche interdisciplinaire.

« - » (II) :

- Il manque encore un mécanisme de suivi efficient.
- Manque de volonté politique pour une meilleure implémentation des DH en Suisse.

Thank you